

Ecole Maternelle MM Bokanowski **Conseil d'école du 15 juin 2018**

Assistaient à la réunion :

- Mme SARADJIAN, Maire Adjoint
- Mme CONDETTE, Directrice

Les représentants des parents d'élèves :

- Mme MIROU
- Mme MILLE
- Mme DIAO
- Mme JULIENNE
- Mme PROVOST
- M. RIBO

Les enseignants :

- Mme BACIGALUPO
- Mme GUILBEAU
- Mme NAHON
- Mme RICORDEL
- M RICE

Excusés : Mme LOPEZ DE SOUSA, M. RICE, Mme VERDU ,Mme TAFFOREAU

La séance est ouverte à 18h00.

1- Bilan de l'année scolaire 2017-2018

Une année difficile pour l'équipe car beaucoup d'événements extérieurs à l'école sont venus influencer sur des enfants scolarisés à Bokanowski et donc sur leurs enseignants et camarades. Il y a aussi plusieurs enfants qui ont des troubles du comportement qui peuvent perturber la vie des classes et pour lesquels nous cheminons avec les parents pour leur apporter les aides nécessaires.

Une année encore difficile avec les agents de service : de nombreuses grèves, des agents absents et peu souvent remplacés, d'importantes tensions entre agents tendant vers le harcèlement. Les années passent et les problèmes restent identiques à cause de la surcharge de travail liée à la taille de l'école...

En revanche, de nouveaux projets ont été mis en place : journée construction en briques, marché de Noël, mise en route d'un jardin dans la cour, ateliers jardinage avec le service Espaces Verts, atelier culturel avec la Mairie également.

2- Structure envisagée pour la rentrée 2018

PS	PS	PS/MS	PS/MS	MS	MS/GS	GS	GS
25	24	7/18	7/17	25	9/16	25	25

Pour le moment, 198 enfants inscrits soit une moyenne de 24,75 enfants par classe. Il y a beaucoup de gens quittent Asnières mais il devrait y avoir des arrivées au dernier trimestre 2018 ou au 1^{er} trimestre 2019 compte tenu des livraisons d'immeubles sur le secteur. Si le nombre d'élèves baisse encore avant la rentrée nous devrions modifier la structure envisagée et nous risquons également une fermeture de classe...

Il y aurait pour l'instant 1 enfant avec AVS en Grande Section ; 3 enfants de MS pourraient également bénéficier d'une AVS en cours d'année.

Au niveau de l'équipe enseignante, Vanessa DE SOUSA LOPES, Zoé VERDU et Guillaume RICE quittent l'école. Le poste de la classe 2 n'est à ce jour pas pourvu. Il est possible qu'il y ait de nouveau 2 enseignants sur ce poste (qui sera une classe de MS), aussi avons-nous décidé de ne pas y mettre d'enfants provenant de la PS2. Afin qu'ils n'aient pas une nouvelle année avec 2 enseignants.

Marie Hamon est en congé de maternité jusqu'à fin septembre, il y aura normalement un remplaçant pour les premières semaines.

Comme il n'y aura plus école le mercredi matin, le temps de décharge de la Directrice sera probablement de 1 jour une semaine et deux jours la semaine suivante.

3- Organisation de la rentrée de septembre

Les listes seront affichées le vendredi 31 août en fin de journée. La rentrée a lieu le lundi 3 septembre.

GS : rentrée à 08h30 MS : rentrée à 13h30 PS : prise de contact en 2 groupes (9h00-10h00, et 10h30-11h30)

Les activités périscolaires seront assurées par la Mairie.

Il y aura une animation musicale dans le cadre de la rentrée en musique et les GS viendront chanter devant les PS

4- Organisation du temps périscolaire :

Les enfants seront remis aux animateurs à 16h30. Le goûter sera pris jusqu'à 17h00. De 17h00 à 17h30, des ateliers seront proposés par les animateurs. Les départs seront échelonnés de 17h30 à 18h30.

La Directrice demande qu'il y ait une possibilité de garderie sans goûter de 16h30 à 17h00 soit à Bokanowski soit à l'élémentaire Fontaine pour permettre aux familles de récupérer leurs enfants dans les 2 écoles.

Le mercredi, possibilité de mettre les enfants au centre de loisirs seulement le matin avec déjeuner ou départ à 11h30. Pour ceux qui restent la journée, départ échelonné à partir de 17h00.

Taux d'encadrement :

- Le midi : 1 adulte pour 17 enfants (y compris PS)
- Le soir et le mercredi : 1 adulte pour 14 enfants
- Vacances scolaires : 1 adulte pour 8 enfants

Les tarifs sont maintenus et simplifiés.

5- Personnel municipal :

Le Directeur du Centre reste Ludovic Randriantseheno. Un directeur adjoint sera nommé à la rentrée scolaire.

Le nombre d'animateurs sera adapté en fonction des effectifs sur les temps périscolaires.

Le nombre d'agents de service reste de 7 personnes. La composition n'est pas encore connue mais à la demande des agents, la Directrice a transmis à la Mairie le souhait de voir l'équipe modifiée afin d'apaiser les tensions internes. Un agent sera en congé de maternité à la rentrée.

Horaires des agents : il ne sera fixé qu'après le 25 juin mais la mairie garantit d'ores et déjà un temps de présence plus long l'après-midi dans les classes de PS.

Il n'est pas prévu d'agent dans les classes de PSMS. La Directrice et les parents d'élèves demandent à ce qu'un agent se partage sur les 2 classes de PSMS, car les effectifs ne laissent pas d'autre choix que d'avoir au moins une classe de PSMS. Il n'y a pas de raison de pénaliser ces enfants et enseignants.

6- Bilan de la coopérative

Au 15 juin, le solde est d'environ 4 371 euros. Le 3^{ème} appel de coopérative n'y est pas intégré il servira à financer la sortie au parc Aventure Land (plus de 2000 euros). Il reste à payer des acomptes pour les événements de début d'année et garder de l'argent pour donner une avance aux classes en septembre en vue des premières dépenses.

7- Point sur la situation des familles en voie d'expulsion

4 familles concernées, 1 a trouvé une colocation à Bobigny. Appel à la solidarité auprès des parents de l'école, des directeurs d'écoles, de l'inspectrice, de la Mairie. Une cagnotte a été ouverte par l'APE de Badinter.

Réunions les 07 et 12 juin au secours catholique qui coordonne le soutien. Une pétition circule sur internet et a déjà recueilli plus de 1000 signatures, un rendez-vous a été demandé au Maire pour apporter son soutien. La Mairie indique que cette problématique ne relève pas de sa compétence et qu'il faut s'adresser aux services de l'état (Préfecture). Mme Saradjian, qui suit une des familles concernée depuis longtemps, agit également de son côté pour trouver des solutions.

8- Questions des parents :

- Fête de l'école : point sur l'organisation :

Mme MIROU explique que l'équipe organisatrice est très réduite cette année et que peu de parents sont motivés pour tenir les stands. Afin de ne pas annuler la fête, les enseignantes décident d'aider à l'organisation en assurant la tenue de stands et en recherchant des parents au sein de leurs classes pour assurer des créneaux. Les classes réaliseront également des affiches pour les stands. Vu le manque de mobilisation, la question de continuer à organiser une fête d'école se posera dès le premier Conseil d'Ecole

Mme Saradjian confirme que le matériel demandé, à part la sono, sera fourni. Concernant la sécurité, la mairie octroie les autorisations d'occupation sous couvert du respect de conditions strictes (Vigipirate,) et remise en état des locaux. L'Association des parents d'élèves en assume la pleine responsabilité.

- Travaux : fuites récurrentes depuis la terrasse (dortoir, classes 4 et 5). Travaux envisagés cet été pour retirer les dalles en bois (pourries) et mettre du ciment à la place.
- Prochaine commission des menus : 28 juin à 18h00 à la Maison des Services rue de l'Alma.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Directrice
Claire CONDETTE

La Secrétaire de séance
Hermine Guilbeau